

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00746 Numéro SIREN : 491 647 830 Nom ou dénomination : STRATEG YF
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2020 sous le numéro de dépôt 2114

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	99. 90	99. 90				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	20 959. 83	18 129. 95	2 829. 88	2 415. 00	414. 88	17. 18
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	264 401. 00		264 401. 00	264 401. 00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II	285 460. 73	18 229. 85	267 230. 88	266 816. 00	414. 88	0. 16
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	60 000. 00		60 000. 00		60 000. 00	
	Autres créances	17 730. 65		17 730. 65	34 921. 23	17 190. 58	49. 23
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	513 028. 39		513 028. 39	375 806. 38	137 222. 01	36. 51
	Charges constatées d'avance (3)	2 390. 00		2 390. 00	777. 00	1 613. 00	207. 59
	Total III	593 149. 04		593 149. 04	411 504. 61	181 644. 43	44. 14
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		878 609. 77	18 229. 85	860 379. 92	678 320. 61	182 059. 31	26. 84

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

УГОДИМА
СЕРПІНІ СОНЦОВИ

УГОДИМА
СЕРПІНІ СОНЦОВИ
УГОДИМА
СЕРПІНІ СОНЦОВИ

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019	12	Exercice N-1 30/09/2018	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 140 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	140 000.00		140 000.00			
	Réserves						
	Réserve légale	14 000.00		14 000.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	471 163.72		478 745.56		7 581.84-	1.58-
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	202 336.29		6 418.16		195 918.13	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	827 500.01		639 163.72		188 336.29	29.47
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	146.28		145.33		0.95	0.65
	Concours bancaires courants	639.03		32 799.96		32 160.93-	98.05-
	Emprunts et dettes financières diverses ,						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 767.60		951.60		816.00	85.75
	Dettes fiscales et sociales	30 327.00		5 260.00		25 067.00	476.56
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	32 879.91		39 156.89		6 276.98-	16.03-
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	860 379.92		678 320.61		182 059.31	26.84

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

32 879.91 39 156.89

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	50 000.00		50 000.00			50 000.00	
Chiffre d'affaires NET	50 000.00		50 000.00			50 000.00	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 179.81	5 188.00		8.19-	0.16-
Autres produits			238 400.00	238 400.00			
Total des Produits d'exploitation (I)			293 579.81	243 588.00		49 991.81	20.52
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			21 105.66	18 202.18		2 903.48	15.95
Impôts, taxes et versements assimilés			12 802.00	14 688.00		1 886.00-	12.84-
Salaires et traitements			100 253.00	126 459.00		26 206.00-	20.72-
Charges sociales			71 631.63	74 888.89		3 257.26-	4.35-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 930.00	3 275.00		345.00-	10.53-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			208 722.29	237 513.07		28 790.78-	12.12-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			84 857.52	6 074.93		78 782.59	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		184. 23-		184. 23	368. 46-	200. 00-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		138 053. 00			138 053. 00	
Autres intérêts et produits assimilés (3)		500. 00		1 330. 00	830. 00-	62. 41-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		138 368. 77		1 514. 23	136 854. 54	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		138 368. 77		1 514. 23	136 854. 54	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		223 226. 29		7 589. 16	215 637. 13	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		20 890. 00		1 171. 00	19 719. 00	NS
Total des produits (I+III+V+VII)		431 948. 58		245 102. 23	186 846. 35	76. 23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		229 612. 29		238 684. 07	9 071. 78-	3. 80-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		202 336. 29		6 418. 16	195 918. 13	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le compte rendu de mission

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	100		
Matériel de transport	15 200		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 415		3 345
TOTAL	17 615		3 345
Autres participations	264 401		
TOTAL	264 401		
TOTAL GENERAL	282 116		3 345

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			100	100
Matériel de transport			15 200	15 200
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 760	5 760
TOTAL			20 960	20 960
Autres participations			264 401	264 401
TOTAL			264 401	264 401
TOTAL GENERAL			285 461	285 461

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	60 000	60 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 632	2 632	
Groupe et associés	15 099	15 099	
Charges constatées d'avance	2 390	2 390	
TOTAL	80 121	80 121	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	146	146		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 768	1 768		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	184	184		
Impôts sur les bénéfices	19 718	19 718		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 000	10 000		
Autres impôts taxes et assimilés	425	425		
Groupe et associés	639	639		
TOTAL	32 880	32 880		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			En fin
		Au début	Créés	Remboursés	
PARTS SOCIALES	10. 0000	14 000			14 000

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 46
Dettes fiscales et sociales	6 09
Total	7 55

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 390
Total	2 390

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quoté-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SARL 6 INV' EST	1 000		69.03	264 000	264 000				2 530	138 053
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SCI DUGASE	1 200	105 872	33.33	400	400	15 099		12 042	105 872	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

STRATEG'YF

Société à responsabilité limitée au capital de 140 000 euros

Siège social : 13, Impasse Girard de Propiac

21000 DIJON

491 647 830 RCS DIJON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

DU 29 JANVIER 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 202.336,29 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	202.336,29 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 1,00 euros par part	14.000,00 euros
Le solde	188.336,29 euros

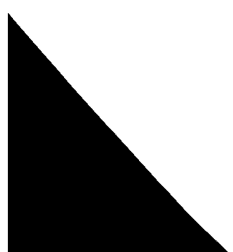
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 659.500,01 euros.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 14.000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 12 février 2020.



De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2016 :

16.000,00 euros, soit 1,14 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 16.000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2017 :

16.000,00 euros, soit 1,14 euros par titre

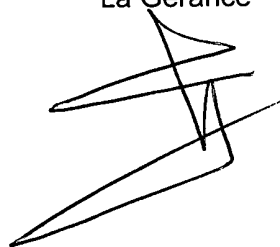
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 16.000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2018 :

14.000,00 euros, soit 1,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14.000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text 'Certifié conforme La Gérance'.